

108ème assemblée générale ordinaire du 22 février 2018

1. Salutations

A 20h20, nous débutons cette assemblée par les salutations de notre président. 27 membres de la société sont présents. Sont excusés : commune de Montet, commune de Chapelle, Damien Crottaz, Philippe Baudois, Aurélien Cottet, Alain Charrière, Michaël Eltschinger, Marc et Chrystelle Monney, Elisa Ruchonnet, Louis et Cécile Falcy, Aloïs Maillard, Kilian Conus, Benjamin Quarroz, Gilles Monney, Claude Menoud, Mathieu Castella, David Baudois, Tracy Monney, Roland Gobet et Yvan Gachet.

En mémoire des membres décédés, nous observons une minute de silence. Nous pensons particulièrement à Rose Thürler et Joseph Menoud qui nous ont quittés durant l'année.

La présente assemblée a été convoquée selon les statuts de notre société. Pas de remarque particulière quant au tractanda de la soirée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs désignés pour la soirée sont Claude Favre et Christophe Dénervaud.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 16.02.2017

Le procès-verbal de l'assemblée du 16.02.2017 est lu et approuvé par applaudissements et remerciements à la secrétaire.

4. Rapport présidentiel

Julien passe en revue les différentes manifestations auxquelles la société a participé et organisé. Notons seulement ici le classement final de la société pour 2017 : 3^{ème} Tiffany Monnard, 2^{ème} Daniel Dévaud et roi du tir 2017 Julien Perriard. Dans le classement des dames, c'est Tiffany Monnard qui empoche le classement 2017. Pour la catégorie A, Michaël Eltschinger termine 3^{ème}, Frédéric Jan 2^{ème} et vainqueur de la catégorie A Julien Baudois.

20 membres se sont rendus dans le Jura bernois pour le tir cantonal. Visites d'une brasserie et de la maison de la Tête de Moine resteront les bons souvenirs de cette sortie.

Pour terminer, notre président remercie et félicite tous les membres pour leur résultat et pour leur participation aux différentes manifestations organisées dans le cadre de la société ainsi qu'aux tirs extérieurs. Julien remercie également les communes pour leur soutien, merci également aux moniteurs de tirs ainsi qu'aux moniteurs JT pour leur dévouement lors des entraînements. Il remercie également ces collègues du comité qui le soutienne dans la gestion de la société.

5. Rapport du chef des jeunes tireurs

Julien passe la parole à Michaël, notre chef jeunes tireurs pour la lecture de son rapport annuel.

La saison JT a débuté le 1er avril avec 9 nouveaux jeunes. Le matin, les nouveaux ont été briffés et l'après-midi les anciens sont venus tirés.

Michaël remercie tous les jeunes tireurs pour leur engagement et leur sérieux lors de l'apprentissage de notre sport. Il remercie également ces collègues moniteurs qui fournissent un travail énorme. Merci également aux jeunes tireurs qui officient en tant que secrétaires lors du tir du Flon et du Flocons.

Notons ici seulement le classement du challenge pour 2017. Celui-ci a été remporté par Tiffany Monnard pour la troisième année consécutive. Elle devance son frère Steve Monnard et la troisième place revient à Xavier Terreaux. Félicitations à tous ces jeunes pour leurs résultats.

Raoul Fromaget a participé avec succès au cours de nouveau moniteur JT. Le cours était très intéressant et très bien fait. Tous les participants étaient enchantés. Bienvenu à Raoul dans la famille des moniteurs JT.

6. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs

Julien passe la parole à Manu, notre caissier, qui nous livre les secrets comptables pour l'année 2017. La fortune de notre société s'élève à Fr. 49'754.17. En effet, le bénéfice net au 31.12.2017 est de Fr. 1'029.22. Nettement moins que l'année passée. Cela s'explique car nous avons eu des moins bons lotos et pas de tir en campagne en 2017. Les chiffres sont néanmoins très bons.

Quelques chiffres clé :

Tir du Flon 2017	Fr.	7'312.75	Tir du Flon 2016	Fr.	6'828.50	Tir du Flon 2015	Fr.	5'920.75
Tir aux Flocons 2017	Fr.	1'845.	Tir aux Flocons 2016	Fr.	2'512.80	Tir aux Flocons 2015	Fr.	3'136.05
Loto de janvier 2017	Fr.	-292.60	Loto de janvier 2016	Fr.	4'097.15	Loto de janvier 2015	Fr.	573.85
Loto d'octobre 2017	Fr.	3'873.30	Loto d'octobre 2016	Fr.	719.10	Loto d'octobre 2015	Fr.	1'038.85

C'est Frédéric Jan et Sébastien Dévaud, vérificateurs des comptes, qui ont vérifié les comptes. Sébastien nous fait leur rapport.

Les comptes acceptés à l'unanimité des membres présents et applaudissement au caissier pour son travail et son sérieux dans la tenue de la comptabilité.

7. Nominations des vérificateurs

Frédéric Jan a fini son mandat et Sébastien Dévaud reste encore une année. C'est Steeve Monnard qui monte en grade. Il passe de suppléant à titulaire pour 2 ans. Wendy Lynn Correia le remplace au poste de suppléant.

8. Cotisations 2018

A la vue des bons résultats 2017, le comité propose de laisser la cotisation annuelle à Fr. 50.00. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents. Seuls les membres actifs et les membres passifs paient une cotisation. La cotisation est libre pour les membres d'honneur. Elle sera envoyée avec le programme annuel et les différentes directives.

9. Programme de tir 2018 et manifestations

Pour 2018, le nombre de séances de tir obligatoire restera à 4. Le tir en campagne aura lieu à Châtel-St-Denis pour le 300 m. et à St-Légier pour le pistolet 25 m. Malgré le fait d'aller tir le pistolet dans un autre stand et surtout dans un autre canton, Julien encourage quand même chacune et chacun de le faire.

Après votations, c'est le tir du Jorat à Froideville qui a été choisi pour le tir extérieur comptant pour le challenge. Le comité propose de reconduire la passe campagne (ancien Feldschlossen) ainsi que le tir Vancouver pour cette saison. Le programme de tir est accepté à l'unanimité par les membres présents.

Julien insiste pour que les membres participent en nombre aux tirs organisés par d'autres sociétés. Cela permet à notre société de se faire connaître et nous avons également besoin de tireurs des autres sociétés dans notre stand.

Julien passe en revue le programme 2018 pour la société et les jeunes tireurs. Pas de grand changement par rapport à l'année passée si ce n'est que nous pouvons prévoir 3 séances de tir pour le Vancouver. Une de plus que les autres années.

10. Sortie de la société : tir cantonal zurichois

Cette année, c'est le tir cantonal dans le canton de Zürich qui a été choisi pour notre sortie annuelle. Nous nous rendrons au bord de la Limmat les 23 et 24 juin et nous tirerons le dimanche. Il reste encore des places pour les intéressés. Le programme du week-end est encore en cours d'élaboration.

11. Approbation des règlements

Pas de changement au sujet des directives 2018.

Pas de changement pour le classement du challenge de la société. Le point du règlement concernant le tir de clôture avec possibilité de le tirer en anticipée lors du dernier entraînement reste.

Pas de changement pour le classement du tir de clôture.

Pour le classement de la maîtrise interne, le comité propose une modification des points de pénalité : moins 15 point pour la catégorie D et moins 20 points pour la catégorie E.

Règlements approuvés à l'unanimité des membres présents.

12. Admissions et démissions

Durant l'année, nous avons reçu la démission de François Meylan, Maëlle Richard, Fanny Maillard et Patrick Monney.

Nous avons également accueilli des nouveaux membres. Il s'agit de Bytyci Mergrim, Laurence Dévaud, Gaëtan Monnier, Michaël Manzone, Sylvain Perrinjaquet, Isabelle Kehren et Stéphane Aubort. Bienvenu à eux dans notre société.

13. Divers

L'assemblée de la Fédération de la Veveyse aura lieu le vendredi 2 mars à Châtel-St-Denis. Wendy Lynn Correia, David Baudois, Watana Kaewkerd toucheront leur première maîtrise en campagne. Watana touchera aussi sa maîtrise cantonale. Michaël Eltschinger, Manu Oberson, Patrice Weber et Julien Baudois toucheront leur deuxième maîtrise en campagne. Tiffany Monnard, Natacha et Valentine Thürler toucheront un prix pour leur belle saison de tir 2017. Félicitations à tous ces tireurs et tireuses.

L'assemblée cantonale se déroulera à Plasselb le samedi 10 mars. La société dispose de 3 droits de vote. Julien et Manu iront représenter notre société.

Le comité a décidé d'augmenter le montant de la location de la buvette pour les membres à Fr. 100.00. Les non-membres paieront toujours Fr. 150.00.

Les cartes couronnes telles que nous les connaissons ne seront encore valables que jusqu'au 30.10.2023. Passé ce délai, elles ne seront plus acceptées ni remboursées. A chacun et chacune d'être attentifs à ce délai. Dès le 1^{er} janvier 2018, les cartes couronnes seront cantonales et non plus romandes.

Julien Perriard précise que, pour les non astreints à l'armée, il faut obligatoirement un permis d'acquisition d'armes pour pouvoir garder le fusil à la fin de l'armée. Julien Baudois lui transmet la liste des moniteurs de notre société et il regarde si c'est déjà en ordre pour nos moniteurs.

Fabien remercie le comité pour leur dévouement et leur entrain à faire vivre cette société. Il félicite également tous les tireurs et tireuses de la société pour leur résultat au cours de l'année 2017. Il s'associe à Claudine pour une participation à notre verrée et agape d'après assemblée. Grand merci à eux pour leur geste.

Raymond demande s'il est possible de ne plus lire le procès-verbal de l'assemblée précédente en assemblée mais de le mettre à disposition sur le site de la société. Cette proposition sera réfléchiée en comité pour la prochaine assemblée générale.

Manu prend la parole au nom du comité et des membres. Il remercie chaleureusement notre président Julien pour tout le dévouement et le travail qu'il fait pour notre société. Julien est applaudi à tout rompre par l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt cette assemblée à 21h25 en remerciant les membres présents. La soirée se poursuit dans la bonne humeur autour d'une verrée.

Julien Baudois, président

Caroline Favre, secrétaire